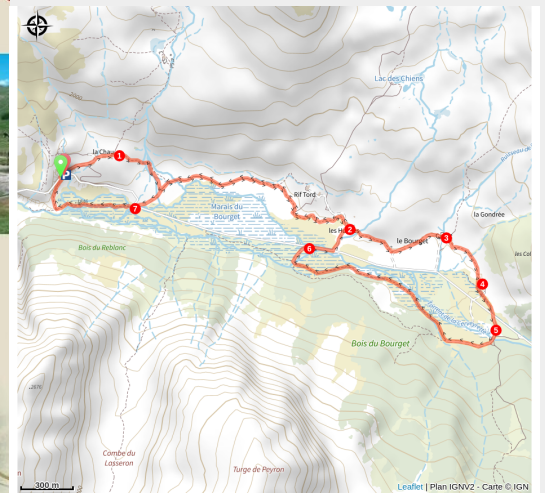


Sentier d'interprétation du marais du Bourget



Sentier d'interprétation du Marais du Bourget (©J.Selberg)

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 3 h

Longueur : 7.8 km

Dénivelé positif : 89 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Flore, Histoire et architecture

Ce sentier d'interprétation permet de découvrir en deux boucles distinctes, un des plus beaux marais d'altitudes de la région, la plus vaste zone tourbeuse du Briançonnais, et les pratiques agricoles traditionnelles qui ont façonné ce paysage d'exception.

Situé au pied du massif du Chenaillet, le marais du Bourget constitue un des plus grands ensembles tourbeux du Briançonnais, et au-delà des Alpes du sud. Il présente une biodiversité exceptionnelle.

Ce sentier d'interprétation se compose de deux boucles : La Boucle de La Chau (45 min) et la boucle du Bourget (1h15) toutes deux reliées par le chemin de l'Aigalans qui surplombe le marais.

Itinéraire

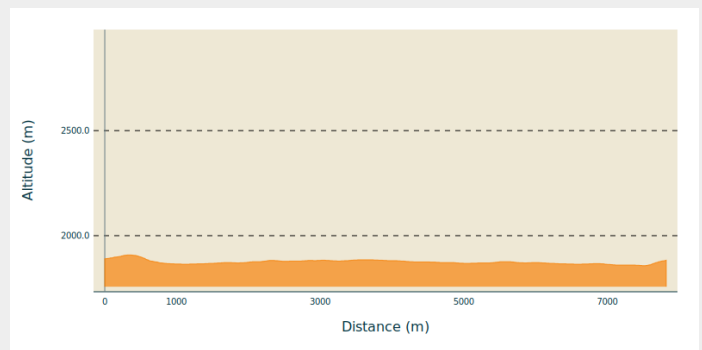
Départ : La Chau - Fonts de Cervières

Arrivée : La Chau - Fonts de Cervières

Balisage :  Sentier thématique

Communes : 1. Cervières

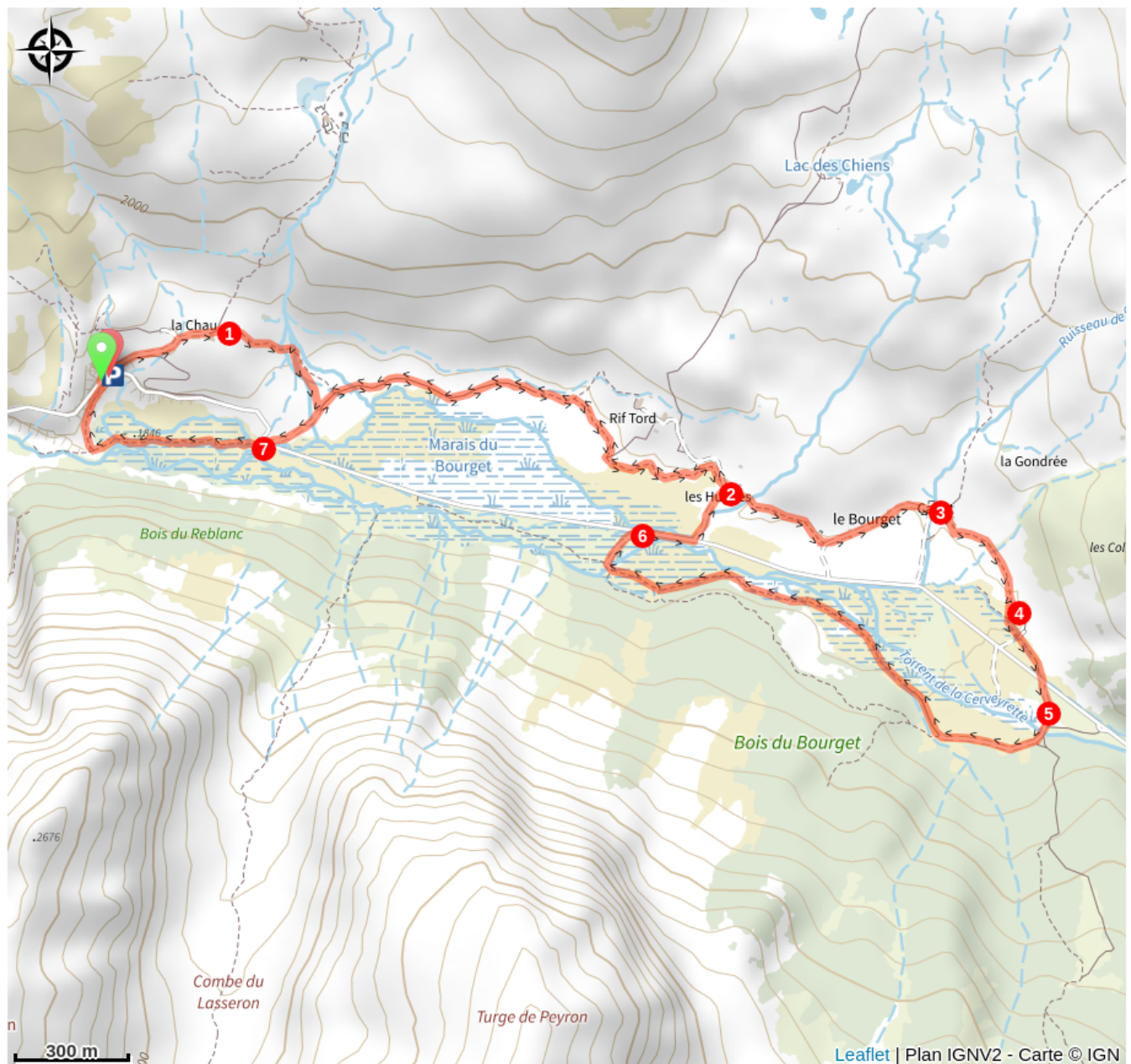
Profil altimétrique



Altitude min 1857 m Altitude max 1908 m

1. Depuis le parking des chalets de La Chau, s'engager sur la large piste s'élevant en direction des chalets, passer devant les chalets et la chapelle : la piste se transforme alors en petit sentier herbeux (ignorer la piste de gauche qui mène au Lac Noir) qui redescend légèrement pour récupérer le Chemin de l'Aigalans.
2. Poursuivre le Chemin de l'Aigalans sur un peu plus d'un kilomètre pour passer sous les chalets de Rif Tord et rejoindre le hameau des Hugues.
3. Arrivé aux Hugues, poursuivre toujours tout droit pour atteindre la chapelle de la Transfiguration un peu plus loin. Arrivé à la Chapelle, poursuivre la piste par la gauche (ignorer celle qui rejoint la route) et rejoindre les chalets du Bourget, puis un peu plus haut, les Chalets de Cabot.
4. Encore une fois, ignorer la piste qui redescend en ligne droite vers la route pour préférer celle qui longe les derniers chalets et qui redescend doucement dans l'alpage sous le bois des Colombis, en direction de la route et du torrent de la Cerveyrette.
5. Traverser la route pour rejoindre une large piste caillouteuse puis franchir une large passerelle en bois afin d'amorcer le retour en rive gauche du torrent de la Cerveyrette.
6. Le sentier serpente en bordure du marais, sous le bois, au fil de la Cerveyrette sur 1,3 km pour rejoindre une large passerelle en bois : franchir la passerelle et rejoindre de nouveau la route pour remonter vers le hameau des Hugues, puis récupérer le Chemin de l'Aigalans emprunté à l'aller.
7. Poursuivre le Chemin de l'Aigalan jusqu'à la bifurcation : cette fois-ci, ignorer la piste menant aux Chalets de la Chau, traverser la route bitumée et s'engager sur le petit sentier à travers le marais : quelques petites passerelles de bois sont aménagées pour franchir les adoux du marais, sous le Lasseron puis finalement rejoindre le point de départ en remontant la pente située sous la route.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Recommandations

Cet itinéraire traverse le site Natura 2000 Rochebrune - Izoard - Vallée de la Cerveyrette.



Matériel

Chapeau/casquette pour se protéger du fort ensoleillement. Lunettes de soleil, plusieurs litres d'eau, crème solaire, bâtons de marche, veste coupe-vent.

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking du Hameau de la Chau

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : LPO PACA - Antenne de Briançon
04 92 21 94 17
hautes-alpes@lpo.fr

Nidification de l'Aigle royal (espèce protégée)

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement **le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme**. Merci d'éviter cette zone !

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de l'Izoard

izoard@hautesvallees.com
Tel : 06 07 07 31 08
<https://www.izoard-tourisme.fr>



Source



Apidae
<http://www.apidae-tourisme.com>



Office de Tourisme des Hautes Vallées
<https://www.hautesvallees.com>